

1

L'épreuve de français au brevet

L'épreuve de français est notée sur **40 points** (comme celle de mathématiques et celle d'histoire-géographie-éducation civique).

Elle est composée de **deux parties d'une heure et demie chacune**.

Première partie : questions, réécriture, dictée (25 points, durée : 1 h 30)

La première partie est elle-même composée de trois sous-épreuves.

a) Des questions portant sur un texte (15 points)

Un texte, composé d'une trentaine de lignes, sert de support à une série de questions.

Les questions n'évaluent pas seulement votre **compréhension du texte**, mais portent également sur des points de **grammaire** (au sens large : classes grammaticales, structure des phrases, organisation du texte, etc.), de **lexique** (vocabulaire, formation des mots, etc.) et d'**orthographe**. Au moins une question vous demande de développer un **point de vue personnel**, en le justifiant.

Le questionnaire se répartit entre des questions appelant des réponses courtes (certaines peuvent prendre la forme de QCM) et des questions appelant des réponses approfondies et organisées (questions de synthèse, questions qui demandent de donner un point de vue personnel argumenté).

S'y ajoutent deux exercices d'orthographe (10 points en tout).

b) Un exercice de réécriture (4 ou 5 points)

Il vous est demandé de réécrire un ou plusieurs passage(s) du texte, en fonction de diverses contraintes qui vont impliquer un certain nombre de modifications.

Par exemple, on peut vous demander de mettre au passé composé un texte initialement au présent et d'effectuer toutes les modifications nécessaires sur le passage concerné.

c) Une dictée (5 ou 6 points)

Dans les 30 dernières minutes, ce texte, d'une longueur de 120 à 150 mots, vous est dicté trois fois :

- une première fois en entier sans interruption, simplement pour que vous en compreniez le sens ;
- puis morceau de phrase par morceau de phrase ;
- une dernière fois en entier, sans interruption.

Remarque : Les élèves dyslexiques sont évalués par un exercice adapté. Il leur est donné un texte sur lequel un certain nombre de mots sont écrits de trois manières différentes. Les élèves doivent recopier intégralement le texte sans faire d'erreur (toute erreur de copie est sanctionnée), en sélectionnant la bonne orthographe pour chacun des mots concernés.

Votre copie est ramassée à la fin de la première partie. Vous rendrez votre rédaction sur une copie séparée. Par conséquent, même s'il vous reste du temps à la fin de la seconde partie, vous ne pouvez plus revenir sur ce que vous avez écrit dans la première partie.

15 minutes de pause vous sont accordées entre les deux parties.

Deuxième partie : rédaction (15 points, durée : 1 h 30)

Vous avez le choix entre deux sujets, en lien avec le texte de la première partie. L'un fait essentiellement appel à l'imagination, l'autre est un sujet de réflexion. Vous êtes évalué selon un certain nombre de critères qui vous sont donnés.

Remarques : Ne croyez pas que dans cette partie, seuls votre « style », votre « inspiration » ou votre réflexion soient évalués ! La note tient également compte de l'orthographe, de la correction de la langue, de la présentation, mais aussi et surtout du respect des consignes (thème, type de texte demandé, situation de communication, organisation du devoir, etc.).

Pour cette seconde partie de l'épreuve, vous pouvez vous servir d'un dictionnaire français, sur support papier. Il faut donc penser à en apporter un. C'est le seul document autorisé.

2

Comment traiter un sujet de brevet ?

Remarque générale : Bien présenter sa copie est important ! Une copie propre, aérée, bien lisible, disposera favorablement votre correcteur.

Les copies d'examen qui vous sont distribuées ont de petits carreaux : si vous écrivez gros et/ou avec un stylo épais, écrivez une ligne sur deux.

Première partie : questions, réécriture, dictée

1) Les questions sur le texte

a) Lire le texte et le paratexte¹

► **Commencez par lire le paratexte**, ce qui diminuera les risques de faire une première lecture erronée du texte (il est ensuite difficile de modifier cette première impression).

- **Le titre de l'œuvre :** donne-t-il une indication sur le contenu, le thème du livre ? (par exemple *Enfance*, de Nathalie Sarraute)
- **Le nom de l'auteur :** son nom vous dit-il quelque chose ? Pouvez-vous le rattacher à un mouvement littéraire ?
- **La date de publication :** elle peut vous éviter des anachronismes (un livre publié au XIX^e siècle ne peut pas évoquer la Seconde Guerre mondiale) ; elle peut éventuellement vous permettre de rapprocher l'œuvre d'un mouvement littéraire.

Remarque : Les textes donnés au brevet sont issus des périodes au programme de 4^e et 3^e.

► L'introduction à l'extrait (s'il y en a une) :

- elle donne des informations importantes sur le contexte (lieu, époque, personnages, situation, etc.) ;
- elle précise parfois le type de texte auquel vous avez affaire (« *Dans cette pièce/ce poème en prose/cet article/ce récit autobiographique, etc.* ») ;
- attention, cette introduction, en italique, a été écrite par la personne qui a composé le sujet, pas par l'auteur de l'extrait littéraire.

► Le titre de l'extrait (s'il y en a un) : il vous donne le thème, le sujet de l'extrait (*voir par exemple p. 389*).

► **Lisez ensuite le texte** une première fois pour en comprendre le sens général. N'allez pas trop vite : cette lecture est très importante pour bien comprendre la suite.

À la fin de cette lecture, vous devez être capable de répondre mentalement à ces questions essentielles :

- Où et quand se passent les événements (le cadre spatio-temporel) ?
- Qui sont les personnages ? Quelles sont les relations entre eux ?
- Que font-ils et/ou que leur arrive-t-il ?
- Y a-t-il un narrateur ? Si oui, à quelle personne est faite la narration (première ou troisième personne) ? Peut-on identifier qui est le narrateur ?
- Le texte est-il une description, un récit, un texte argumentatif, une combinaison de plusieurs types, etc. ?
- Est-il écrit sous forme de dialogue théâtral, de lettre, de poème, de récit, d'article de journal, etc. ?

b) Lire le questionnaire

► **Lisez le questionnaire en entier**, attentivement, afin de comprendre la logique d'enchaînement des questions. Vous avez souvent tendance à répondre à une question avant d'avoir lu les suivantes, en procédant ainsi, vous risquez :

- de comprendre la question de travers (une question s'inscrit dans une partie de questionnaire, qui s'inscrit à son tour dans la progression générale du questionnaire) ;
- de vous rendre compte (trop tard...) que vous avez répondu à une question qui vous est posée plus loin.

¹ Étymologiquement : ce qu'il y a « à côté du texte ».

- **Puis relisez les titres des parties** du questionnaire, pour bien avoir en tête le parcours de lecture proposé.
- Enfin, **lisez le barème** pour repérer les questions qui valent le plus de points. Si elles sont à la fin (ce qui est généralement le cas), prévoyez de garder assez de temps pour y répondre : ce sont les plus difficiles et celles qui prennent le plus de temps.

c) Relire le texte

- **Relisez le texte en entier**, avec un crayon à papier à la main, en repérant :
 - **l'organisation générale du texte** :
 - Quelles sont les différentes parties qui composent le texte ? Délimitez-les au crayon à papier.
 - Sur quoi portent-elles ? Mettez des titres dans la marge.
 - Comment sont-elles reliées entre elles ? Encadrez les connecteurs.
 - **les principaux champs lexicaux** (soulignez-les de couleurs différentes) ;
 - **les principaux éléments** qui vont vous être utiles pour répondre aux questions.

Remarque : Ce travail préparatoire vous paraît peut-être long, mais il vous fera gagner du temps sur la suite et vous permettra de formuler des réponses précises et pertinentes.

d) Répondre aux questions

- Les questions portent sur la compréhension et l'interprétation du texte, mais aussi sur la grammaire, le vocabulaire, l'orthographe et la conjugaison.
- **Vos réponses doivent être entièrement rédigées !** Sachez que le fait de ne pas rédiger vos réponses est sanctionné dans la note.
 - Répondez par une **phrase complète** :
 - ne commencez pas par *Car...*, ou *Parce que...*
 - ne répondez jamais simplement par *oui* ou *non*, c'est comme si vous ne répondiez rien... Ce qui importe, c'est la justification.
 - **Reprenez les termes de la question** : vos réponses doivent être compréhensibles par quelqu'un qui n'aurait pas lu la question. Cela évite à votre correcteur de se reporter à chaque fois au sujet pour savoir à quelle question vous répondez.
- **Justifiez toujours vos réponses en citant le texte**, même quand cela ne vous est pas explicitement demandé dans la consigne. Vous apportez ainsi une preuve à ce que vous avancez.
 - Les citations sont mises entre guillemets, et sont suivies du ou des numéro(s) de ligne(s) entre parenthèses.
 - Selon ce que vous voulez mettre en évidence, vous pouvez citer un mot, un groupe de mots, ou une phrase entière.
 - Attention aux citations trop longues, dans lesquelles on ne comprend pas ce que vous avez voulu souligner. Ne citez que ce qui vous sert à appuyer votre réponse ; si vous voulez mettre en valeur des mots dans une phrase, soulignez-les.
 - Lorsque vous relevez un champ lexical, chacun des mots doit être mis entre guillemets.
 - Quand vous citez une phrase, ne vous contentez pas de mettre le premier mot et le dernier mot, séparés par des points de suspension. Vous pouvez couper la phrase en question (en mettant le signe « [...] »), mais il faut que la phrase garde un sens.

Exemple : « *Michel [...] sembla très touché. (l. 7)* » et non « *Michel [...] touché.* »

- Les citations ne remplacent pas les explications, elles viennent les appuyer. Ainsi, la structure attendue d'une réponse est : **1. Reprise de la question**, **2. Réponse en elle-même** et **3. Justification par une citation du texte**.
- **Attention aux consignes doubles**, du type : « *Relevez..., puis comparez...* »
- Répondez aux questions **dans l'ordre**.
 - Le questionnaire est organisé selon une progression qui va du plus simple au plus complexe, et qui vise à vous faire comprendre progressivement le texte.
 - Il est assez pénible pour le correcteur d'avoir à corriger les questions dans le désordre, justement parce qu'il n'y a plus de logique de progression. Évitez donc de le mettre de mauvaise humeur...

Remarque : Si vous ne comprenez pas bien une question, **sautez quelques lignes** (calculez le nombre de lignes en fonction du barème de la question) et passez à la suivante. Vous y reviendrez en fin de questionnaire, voire après l'exercice de réécriture (pour ne pas faire ce dernier dans la précipitation).

Et si, à ce moment-là, vous n'êtes toujours pas certain(e) de bien comprendre ce que l'on vous demande, n'hésitez pas à proposer quand même la réponse qui vous semble la plus pertinente, plutôt que de ne rien mettre.

- Notez bien les **titres des parties** et les **numéros des questions**, ainsi que les subdivisions – a) ... , b) ... , c) ... – s'il y en a, et **sautez une ligne entre chaque question**, afin que votre copie soit claire et facile à lire.

Remarque : Les titres des parties peuvent vous guider dans vos réponses. Elles vous annoncent le thème ou l'aspect du texte traité dans les questions de cette partie.

- Soyez attentif(ve) au **barème** : une question sur 0,25 point ne nécessite pas une réponse d'une page (ce qui, une fois encore, ne veut pas dire que vous pouvez répondre sans faire une phrase complète !). En revanche, pour une question portant sur 2 points (ce qui est beaucoup, le questionnaire étant sur 15 points), on attend de vous une réponse développée, détaillée, approfondie.

- Enfin, voici quelques **notions à bien connaître** car elles reviennent souvent dans les questions (attention, cela ne veut bien évidemment pas dire que l'on ne peut pas vous interroger sur autre chose...).

- **En vocabulaire** (*voir glossaire ou fiche méthodologique A pour un rappel d'ensemble*)
 - synonyme, antonyme, homonyme, homophone ;
 - dérivation et composition ;
 - formation des mots : radical, préfixe et suffixe ;
 - champ lexical et champ sémantique ;
 - vocabulaire de la poésie : alexandrin, tercet, rime embrassée, rime suffisante, diérèse, etc. (*voir fiche p. 309*) ;
 - figures de style (comparaison, métaphore, personnification, etc.) (*voir glossaire*).
- **En grammaire**
 - types et formes de phrases (*voir leçon p. 268*) ;
 - classes grammaticales (ou natures)/fonctions ;
 - expansions du nom (*voir leçon p. 254*) ;
 - juxtaposition, coordination, subordination (*voir leçon p. 270*) ;
 - proposition relative, complétive, circonstancielle, conjonctive ; antécédent (*voir leçons de grammaire n°s 15 à 23*) ;
 - rapport logique – cause/conséquence, opposition, concession, etc. (*voir leçons de grammaire n°s 18 à 23*) ;
 - modes et temps verbaux, valeur des temps (*voir leçons de conjugaison n°s 9 à 15*) ;
 - discours direct et discours indirect (*voir leçon p. 292*) ;
 - point de vue interne, externe, et omniscient (*voir leçon p. 290*).

2) L'exercice de réécriture

- Gardez au moins dix minutes pour faire cet exercice. Si vous prenez le temps de le faire posément, en étant concentré(e) et méthodique, il peut facilement vous rapporter des points.
- Il s'agit de modifier un ou des extrait(s) du texte étudié en fonction de consignes précises. Les transformations demandées permettent de vérifier vos connaissances en orthographe, conjugaison et grammaire.
- Certains types de transformations reviennent très souvent (mais cette liste n'est pas restrictive) :
 - **Changer de temps verbal** (notamment, passer d'un temps simple à un temps composé, ce qui permet de vérifier que vous maîtrisez les accords du participe passé). Vérifiez alors :
 - que vous utilisez le temps demandé !
 - que vous appliquez bien la concordance des temps (*voir leçon p. 292*) : par exemple un verbe au passé composé dans un texte au présent sera au plus-que-parfait dans un texte au passé composé ;
 - la terminaison des verbes conjugués ;
 - l'accord des participes passés, dans le cas de verbes conjugués à un temps composé.
 - **Changer de personne**. Dans ce cas, vérifiez :
 - ce que cela implique (mettre le texte au féminin, au pluriel) ;
 - l'accord des déterminants, adjectifs, verbes ;
 - les changements de pronoms (*Je lui parle* ► *Il me parle*) ;
 - les participes passés.
 - **Passer du style direct au style indirect**, ou l'inverse. Il faut alors faire attention :
 - à la disposition du texte et à la ponctuation ;
 - aux changements de pronoms et de déterminants ;

- à la concordance des temps ;
- aux modifications dans les indications de lieu, de temps.

Pour tout cela, voir leçon p. 292.

Attention :

1. Les consignes sont parfois formulées de manière implicite. Par exemple, il vous est demandé de changer les premiers mots du passage et de faire toutes les modifications nécessaires. Commencez par repérer quel type de modifications il faudra faire.

Exemple : « Vous remplacerez "Ali" par "Ali et Marcel" en effectuant toutes les modifications nécessaires (France métropolitaine, série collège, juin 2009). »

2. Il n'est pas rare que la consigne demande une double modification (par exemple, changer de temps et de personne).

Exemple : « Réécrivez le passage au plus-que-parfait en passant de la première personne du singulier à la troisième personne du pluriel (France métropolitaine, série collège, juin 2007). »

Dans ce cas, procédez en deux temps sur votre brouillon, pour ne pas tout mélanger.

3. Les modifications qui ne sont pas demandées par la consigne et les fautes de copie sont sanctionnées !

3) La dictée

Pendant la dictée, concentrez-vous sur... la dictée ! Ne cherchez plus à revenir sur des questions ou sur l'exercice de réécriture. Obtenir le maximum de points à une dictée requiert toute votre attention et toute votre concentration.

Vous aurez éventuellement le temps, après la dictée, de revenir sur quelques points de votre copie.

▶ Écoutez attentivement la **première lecture du texte**, sans vous demander comment s'écrit tel ou tel mot : il s'agit de **saisir le sens du texte dans son ensemble**.

▶ Lors de la dictée elle-même

▶ **Suivez bien le rythme de la dictée** : ne vous arrêtez pas trop longtemps sur un mot, vous risqueriez de perdre le fil du texte. Un blanc de deux ou trois mots peut très bien se rattraper à la lecture finale. En revanche, si vous commencez à être en décalage avec le professeur qui dicte, c'est tout le reste de la dictée que vous risquez de rater.

▶ Écoutez les **liaisons**, qui peuvent vous aider à repérer la lettre finale d'un mot.

▶ Lors de la lecture finale

▶ Vérifiez que vous n'avez pas oublié de mot, ni de signe de ponctuation.

▶ Vérifiez que quand vous avez effacé un mot ou mis du blanc, vous avez bien réécrit ce que souhaitiez réécrire (parfois, en attendant que ça sèche, on continue à rédiger, puis on oublie d'y revenir...).

▶ Enfin, **relisez votre copie**. C'est un conseil que vous entendez systématiquement, et à juste titre. Mais comment fait-on pour « relire sa copie » ? Que doit-on regarder ?

Procédez par relectures **successives** (si vous relisez tout en même temps, votre relecture ne sera pas efficace) :

▶ Concentrez-vous d'abord sur les **erreurs grammaticales**, celles qui coûtent le plus de points (alors que ce sont les plus simples à corriger) :

- les homophones grammaticaux (*a/à ; et/est*, etc.) ;
- les terminaisons en *-er* ou *-é* (infinitif ou participe passé de verbes du premier groupe) ;
- les accords (dans le GN, entre le sujet et le verbe, les accords du participe passé).

▶ Vérifiez la **ponctuation** :

- si une parenthèse ou des guillemets ont été ouverts, les avez-vous bien fermés ?
- avez-vous bien mis la majuscule au début de chaque phrase ?

▶ Vérifiez que vous n'avez pas laissé d'**erreurs lexicales** :

- doublement des consonnes (voir leçon p. 320) ;
- orthographe des sons vocaliques comme le [é] : pensez à d'autres mots de la même famille ;
- mots compliqués : essayez de les décomposer.

▶ Vérifiez que ce que vous avez écrit est bien **lisible** : si le correcteur a un doute (sur un accent, un **-s** à la fin d'un mot...), il sera obligé de vous compter une erreur.

Remarque : Ce manuel vous propose des exercices spécifiques pour vous entraîner à la relecture, p. 367.

Deuxième partie : rédaction

Fiches méthodologiques

a) Choisir le sujet

▶ Ne choisissez pas par réflexe, ou par habitude.

– Prenez le temps de lire attentivement les deux sujets, sans *a priori*.

– Réfléchissez à ce que chacun d'eux requiert comme connaissances et savoir-faire (savoir présenter une lettre officielle, écrire au passé simple, etc.) et déterminez celui avec lequel vous vous sentez le plus à l'aise.

▶ Consacrez 10 minutes maximum à effectuer votre choix ; ensuite, **ne revenez plus sur votre décision**.

b) Analyser le sujet choisi

Remarque : Le sujet est souvent suivi de **consignes complémentaires**. Si c'est le cas, accordez autant d'importance aux consignes qu'au sujet lui-même : elles vous donnent des indications essentielles pour réussir votre rédaction.

▶ N'hésitez pas à **vérifier le sens de certains mots dans le dictionnaire** que vous aurez amené pour cette seconde partie de l'épreuve.

▶ Dégagez ce qui se rapporte au **contenu** (thème, personnages, etc.) et ce qui se rapporte à la **forme** (dialogue, récit, etc.).

▶ Ce qui se rapporte au contenu

- Quel est le **thème** du texte (ce dont vous devez parler) ?
- Quels sont les **personnages** ?

– Quelle est la **situation d'énonciation** ? Qui parle à qui ? où ? quand ? et pourquoi ? Le sujet vous impose-t-il un cadre spatio-temporel précis (par exemple, celui du texte de la première partie) ? Si rien n'est précisé à ce sujet, il y a néanmoins toujours un cadre implicite à respecter (si on vous demande de raconter un épisode de votre enfance, votre texte ne peut pas avoir pour cadre le Moyen Âge).

▶ Ce qui se rapporte à la forme

- Identifiez le **type de texte** que vous devez rédiger : un récit, une description, un texte argumentatif, un texte mêlant narration et description, un texte argumentatif sous forme de dialogue, etc.
- Identifiez la **forme précise** que doit prendre votre texte : une lettre, un dialogue dans un récit, un dialogue sous forme de texte théâtral, un article de presse, etc.

– Il faut donc bien connaître les **codes de présentation** des différents types de texte :

- Quelle formule peut-on mettre en conclusion d'une lettre officielle ? (voir le manuel de Français 4^e, fiche méthodologique 3)
- Comment présente-t-on les répliques dans une scène de théâtre ? (voir p. 292)
- Comment présente-t-on un dialogue dans un récit ? (voir p. 292)
- Repérez si le sujet vous demande d'écrire à la **première** ou à la **troisième personne**.

▶ Repérez bien les **autres consignes** que vous devrez respecter : registre comique ou pathétique, récit au présent ou au passé, etc.

▶ Repérez si le sujet vous indique un **plan à suivre** pour votre rédaction (c'est par exemple le cas dans les sujets d'Annales proposés à la fin de ce manuel).

▶ Entourez, soulignez, surlignez, prenez des notes au brouillon... pour avoir les idées claires sur les attentes du sujet dans la suite de votre travail.

c) Travailler au brouillon

▶ Commencez par **noter toutes les idées qui vous viennent à l'esprit** à la lecture du sujet. Ne vous souciez pas de l'ordre, ni de la qualité de l'écriture, écrivez en abrégé si vous le souhaitez : le tout est de ne pas vous couper dans votre élan.

▶ Après avoir relu les notes que vous avez prises en analysant le sujet, **organisez vos idées selon une progression, un plan**.

▶ Ce plan peut être **chronologique** (dans le cas d'un récit), **logique** (dans le cas d'un texte argumentatif, explicatif, etc.)...

▶ Parfois, le plan est **indiqué dans le sujet**.

▶ N'hésitez pas à laisser beaucoup d'**espace** sur vos feuilles de brouillon, ce qui vous permettra de compléter si besoin, sans que cela devienne illisible.

► Numérotez les pages, mettez de la couleur, encadrez, soulignez, etc. pour vous y retrouver au moment de la rédaction.

► Plus votre plan sera **clair, précis, et complet**, moins vous risquez de vous laisser porter par votre plume et de vous éloigner du sujet au moment de rédiger.

► Par exemple, dans le cadre du sujet de réflexion, votre plan, vos arguments, exemples, phrases de transition, introduction et conclusion doivent être clairement notés.

► De manière générale, écrivez la fin de votre texte au brouillon : c'est un moment très important, puisqu'il s'agit de la dernière impression que vous laisserez au correcteur. Il faut donc à tout prix éviter de la rédiger à la va-vite à la fin de l'épreuve, au moment où vous serez le plus fatigué(e).

► Notez toutes les formulations qui vous viennent à l'esprit et qui vous semblent intéressantes, pour ne pas les oublier.

► Avant de vous lancer dans la rédaction au propre, **vérifiez bien que votre texte répondra à toutes les attentes du sujet.**

d) Rédiger au propre

► **Écrivez au minimum deux pages**, soit environ 300 mots.

► **Faites des paragraphes**, en les commençant par un **alinéa** (en décalant la première ligne vers la droite).

► Un paragraphe ne doit jamais dépasser une page (sinon, cela fait de gros blocs de texte qui ne donnent pas très envie d'être lus...) : pensez à votre correcteur !

► Il ne peut pas non plus y avoir dix paragraphes par page, sinon vous perdez votre lecteur-correcteur, qui ne sait plus du tout où il en est dans la progression de votre texte.

► **Évitez les phrases longues** : elles risquent de comporter des erreurs de syntaxe et surtout d'être confuses.

► **Utilisez des connecteurs** (voir leçon p. 302) pour organiser votre texte, le faire progresser, et relier les différentes parties, idées ou arguments.

► **Bannissez toute familiarité** dans l'expression.

► **Évitez les répétitions** : remplacez le mot répété par un synonyme, un pronom ; remplacez un nom par le verbe correspondant, etc. (voir leçon p. 300).

Inversement, vérifiez que l'on comprend facilement à qui ou à quoi renvoient les pronoms. S'il y a une ambiguïté, répétez le nom ou le GN auquel renvoie ce pronom.

e) Relire sa copie

Relisez avec des **objectifs précis**, pour que ce travail soit efficace.

► Faites une **relecture pour le sens**, en vérifiant :

► que vous n'avez pas oublié de mots (par exemple, le *ne* dans les négations) ;

► que vous n'avez pas laissé de phrases incohérentes, notamment à cause d'une ponctuation erronée.

Par exemple, vérifiez que vos propositions subordonnées dépendent bien d'une proposition principale :

– « *Je suis allé voir mon ami. Qui n'était pas chez lui.* » ► « *Je suis allé voir mon ami, qui n'était pas chez lui.* » ;

– « *Quand soudain, l'homme s'enfuit* » ► « *Soudain, l'homme s'enfuit* ».

► Puis terminez par une **relecture pour l'orthographe**, sans vous préoccuper du sens. Pour cela, référez-vous à la méthodologie proposée pour la dictée.

Vous avez terminé ! Bravo !

3

L'épreuve d'Histoire des arts au brevet

Il s'agit d'une épreuve d'**oral**, **notée sur 20** avec un **coefficient 2**.

L'Histoire des arts au collège

L'Histoire des arts est une **matière transversale**, c'est-à-dire qu'elle est enseignée dans de nombreuses disciplines, dont le français.

À chaque niveau correspond une période historique, combinée à des domaines et à des thématiques.

Périodes historiques	Domaines artistiques	Thématiques
– 6 ^e : de l'Antiquité au IX ^e siècle ; – 5 ^e : du IX ^e à la fin du XVII ^e siècle ; – 4 ^e : XVIII ^e et XIX ^e siècles ; – 3 ^e : XX ^e et XXI ^e siècles.	– les arts de l'espace ; – les arts du langage ; – les arts du quotidien ; – les arts du son ; – les arts du spectacle vivant ; – les arts du visuel.	– arts, créations, cultures ; – arts, espace, temps ; – arts, États et pouvoir ; – arts, mythes et religions ; – arts, techniques, expressions ; – arts, ruptures, continuités.

Au cours de votre scolarité au collège, vous avez donc acquis une solide culture artistique : l'épreuve d'Histoire des arts est l'occasion de la mettre en valeur.

Que doit-on préparer pour l'épreuve ?

Vous devez présenter **cinq objets d'étude**, liés aux thématiques (voir tableau ci-dessus) et s'inscrivant dans au moins trois des six domaines artistiques. **Au moins trois objets d'étude sur cinq doivent porter sur le programme de 3^e.** Vous pouvez en choisir un ou deux qui portent sur le programme des années antérieures. L'objet d'étude peut être un tableau, un monument, un mouvement artistique, l'œuvre d'un artiste, un thème, une problématique, etc.

Comment se déroule l'épreuve ?

Vous serez convoqué(e) dans votre établissement, entre le 15 avril et les épreuves écrites.

Avant la date de votre convocation, vous aurez remis au secrétariat la liste de vos cinq objets d'étude, accompagnée éventuellement d'un dossier portant sur ces objets d'étude, pour que le jury puisse en prendre connaissance.

1. Au début de l'épreuve, le jury (composé d'au moins deux enseignants) choisit un objet d'étude sur la liste.

2. Vous avez alors **cinq minutes** pour faire une **présentation orale** de l'objet d'étude retenu. Vous pouvez appuyer sur votre dossier ; vous pouvez également prendre comme support votre cahier personnel d'Histoire des arts, constitué au cours de votre scolarité au collège.

Attention : il s'agit bien d'un oral ! Vous ne devez en aucun cas lire des notes ou des extraits de votre dossier ou de votre cahier.

3. Cette présentation orale est suivie d'un **entretien**, d'une durée de **dix minutes**. Cet entretien peut bien évidemment porter sur l'exposé, mais aussi sur un autre objet d'étude de la liste. Le jury peut également vous demander d'analyser une œuvre que vous n'avez pas préparée, en rapport avec un des objets d'étude.

Remarque : Selon l'organisation choisie par votre établissement, l'épreuve peut prendre la forme d'un oral collectif (par groupes de deux à trois élèves). Dans ce cas, chacun des candidats dispose bien de cinq minutes pour faire son exposé, mais l'entretien de dix minutes se fait avec l'ensemble du groupe.

Quels sont les critères d'évaluation ?

Ce n'est pas le dossier qui est évalué mais bien votre prestation orale : le contenu de votre prestation, mais aussi votre capacité à vous exprimer à l'oral.

Critères d'évaluation principaux :

– être capable de commenter une œuvre en employant le vocabulaire artistique approprié ;

– situer les œuvres dans le temps et l'espace et établir des liens avec d'autres œuvres ;

– s'exprimer correctement, argumenter ses idées et justifier ses choix ;

– répondre de manière pertinente aux questions posées lors de l'entretien.